

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE - 2024



LE 11 OCTOBRE PROCHAIN

Ouverture du P'tit Casino



CHELUN
INFORMATION
MUNICIPALES



SOMMAIRE

Pages 2 et 3

L'édito de
Monsieur
Le Maire

Page 4

Rallye Collection
Toilettage canin
ACC

Page 5

Le RPI des 3 Clochers

Page 6 et 7

CCM et Club Saint-
Roch

Pages 8

Communiqué du
SMICTOM

Page 9

Le P'tit Casino

Pages 10 et 11

Réponse au Corbeau

Page 11

Coloriages

Page 12

Etat Civil
Informations diverses

L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire. Ce sont 39 enfants qui sont scolarisés à Chelun. Nous sommes heureux de voir notre école perdurer pour l'instant. Le 9 septembre dernier, nous avons eu une réunion à Vitré avec Mr le Sous-Préfet, le directeur de l'Académie et les représentants des écoles publiques et privées. Ils nous ont informés que la baisse de la natalité avait un impact très fort sur les effectifs du premier degré (- 3 340 élèves dans le privé, - 1 556 élèves dans le public, en seulement 5 ans et pour le seul département d'Ille et Vilaine).

Ils seront très attentifs aux effectifs à venir.

Cet été, nous avons vécu un moment de sport exceptionnel avec les Jeux Olympiques et paralympiques, avec une belle moisson de médailles. Vous savez, le sport est porteur de valeurs, de lien social, de dépassement de soi et est bon pour la santé. Aussi, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous annonce que l'espace inter-générationnel est presque terminé. En effet, il ne reste que la résine à couler sur le sol et les traçages sportifs avant réception. L'engazonnement sera réalisé à l'automne, les quatre tables de pique-nique et les bancs seront posés au printemps.

Des travaux d'entretien de voirie ont été réalisés sur le chemin du Bois du Liet, à la Hibaudière, à l'entrée de la Besnière et de la Redelière. Le pata sur les routes communales sera mis en oeuvre en novembre selon les conditions météorologiques.

Notre dernier commerce ré-ouvrira le VENDREDI 11 OCTOBRE avec une nouvelle gérante, Madame Laëtitia David. Vous êtes tous invités ce jour de 18h30 à 20h00 pour partager un verre de convivialité offert par la municipalité.

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser un VIDE-GRENIER le lundi de Pentecôte, le 9 juin 2025. Il se situera entre le Contour de l'Église, rue d'Anjou et jusqu'au stade inclus si besoin.

Avant de conclure cet édito, je voulais vous informer que des habitants ciblés avaient reçu un tract d'un corbeau ou d'un choucas VM (Une espèce d'oiseau qui se reproduit tous les six ans et uniquement au printemps, selon les spécialistes). Ce tract distribué de nuit dans les boîtes aux lettres entre le 12 et 13 juillet, est non signé, soulignant le courage du ou des auteurs. Ce tract est calomnieux, diffamatoire, et mensonger. Une enquête de gendarmerie est en cours pour identifier l'origine.

Ce n'est pas la première fois depuis dix ans que je subis, avec mon conseil municipal, des actes répréhensibles. Je remercie toutes les personnes qui m'ont remis ce tract ou alerté sur ce fait et apporté leur soutien et leurs amitiés devant de tels comportements bien tristes pour ses auteurs. Ma secrétaire tient ce tract à disposition des habitants non destinataires et qui voudraient le consulter à la mairie. Vous trouverez pages 10 et 11, les réponses à ce tract bourré de fautes d'orthographe et qui montre bien le niveau de ceux qui l'ont formalisé.

Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté,
en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne
Président du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du THEIL

Octobre Rose

DÉPISTAGE DES CANCERS DU SEIN
"DÉTECTÉ TÔT,
MON CANCER DU SEIN
A ÉTÉ SOIGNÉ AVANT
QU'IL NE S'AGGRAVE."

MARYAM, 59 ANS

De 50 à 74 ans, le dépistage des cancers du sein est recommandé tous les 2 ans.



Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin, votre sage-femme ou rendez-vous sur jefaismondépistage.fr

OCTOBRE
ROSE



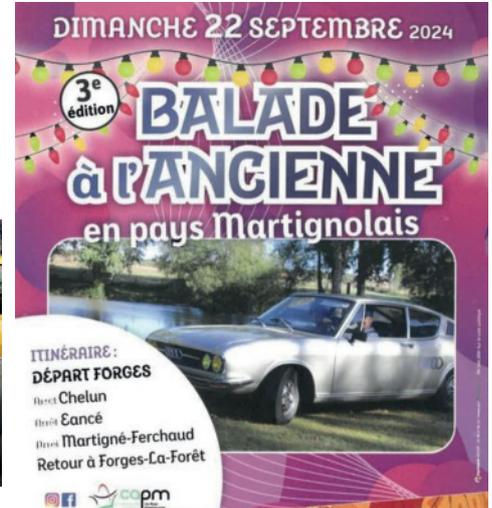
Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme ou rendez-vous sur jefaismondépistage.e-cancer.fr en scannant ce QR code.



Rallye Collection

Le dimanche 22 septembre a eu lieu la 3^{ème} édition du Rallye Collection organisée par les Commerçants et Artisans du Pays Martignolais.

Un moment de convivialité partagé entre les passionnés d'automobiles vintage et les Chelunais. Rendez-vous l'année prochaine, où le départ se fera de Chelun, autour d'un café.



Toilettage canin

Charlotte CASTIAUX habitante de CHELUN, tout juste diplômée du Centre de Formation Nantais de Toilettage, vous propose ses services.

Vous désirez un moment de détente, de remise en beauté pour votre meilleur compagnon, Charlotte vous propose épilation, bain, tonte. Elle sera à votre écoute et vous conseillera en fonction de la race, l'âge et la taille de votre animal à 4 pattes.

Le toilettage est à domicile et son projet est d'avoir un service en camionnette.

Vous êtes intéressé, n'hésitez pas à la contacter au 06.32.98.20.65.



ACC



Bonjour à tous,

Une nouvelle saison à commencé le 15 septembre sous ce temps déjà automnal.

Nous avons effectué le comptage des lièvres sur la commune en janvier et les résultats ne sont pour ainsi dire pas très réjouissants.

En effet l'IKA (Indice Kilométrique Animal) étant trop bas, nous sommes dans l'obligation de ne plus chasser le lièvre pendant 3 années, le temps que sa population remonte. Un nouveau comptage sera effectué dans 3 années afin de faire un premier bilan de cette restriction.

La chute du cheptel est à mettre en corrélation avec la recrudescence de la population de renards qui est de nouveau bien présent sur la commune.

La population de petit gibier (faisans, perdrix lapins) reste également faible.

Je profite de ce début de saison pour remercier toutes les personnes mettant à disposition leurs terres au profit de l'ACC.

En Saint Hubert.
David Sorieux



RPI les trois clochers



Le 2 septembre, tous les élèves du RPI les trois clochers ont repris le chemin de l'école pour retrouver leurs camarades et leur enseignant.

19 élèves de maternelle seront progressivement scolarisés à l'école d'Eancé dans la classe de Barbara LENOIR, qui travaille en collaboration étroite avec Agnès BARBE, Asem. L'école de Chelun accueille en cette rentrée 39 élèves : 17 CP-CE2 dans la classe de Margaux LEBRETON DELOURME et 22 CE1-CM1-CM2 dans la classe de Nicolas OHIER.

Marie Baux, chef d'établissement, sera présente le lundi dans le RPI puisqu'elle dirige, également, l'école St Joseph Ste Croix de Retiers.



Le 16 septembre, tous les élèves se sont retrouvés à Eancé pour fêter la rentrée. Après avoir partagé un pique-nique, ils ont fait des jeux proposés par l'UGSEL 35 pour coopérer et prendre plaisir ensemble, de la petite section au CM2. En fin de journée, les enfants ont participé à un temps de célébration de rentrée. Un moment de cohésion importante !

L'équipe éducative a de nombreux projets pour cette nouvelle année scolaire. La classe de maternelle d'Eancé participera, cette année, au programme Cin'école, en partenariat avec le cinéma de Retiers, le Resteria. Les deux classes de Chelun bénéficient d'un projet musique avec des professeurs du Hang'art de Retiers. Les élèves du CP au CM2 vont découvrir les différents styles musicaux qui ont marqué les époques. Ils participeront également à un cycle pour savoir rouler à vélo (CP-CE1-CE2) et à un cycle kayak / course d'orientation (CM1-CM2) avec un éducateur de l'office des sports. L'école travaillera cette année à la découverte des biomes et les enfants pourront découvrir différents types d'environnements. Enfin, tous les élèves de la GS au CM2 participent à un cycle de natation à la piscine de la Guerche.



Le dimanche 8 décembre, l'APEL participera au marché de Noël à Forges. Une dizaine d'exposants seront présents, ainsi que l'école. Les élèves du RPI se produiront en concert dans l'église.

L'Organisme de Gestion, OGEC, présidé par Nadège Bréhier, continue son travail au service de l'école, des élèves et des familles. Des travaux d'amélioration de l'école de Chelun ont été menés cet été.



L'Associations des Parents d'élèves, APEL, présidée par Jérémie DUPAS et Adrien DUFIL a prévu de nombreuses manifestations, moments festifs et ventes en soutien aux familles de l'école. Pour participer et soutenir l'APEL, n'hésitez pas contacter l'association : apel.rpilestroisclochers@gmail.com.



L'école d'Eancé ouvrira ses portes le **vendredi 21 février 2024** de 17h30 à 19h30. Les inscriptions sont d'ores et déjà possibles pour la rentrée 2025 pour les enfants nés en 2022 ou 2023. Pour tous renseignements concernant les écoles, vous pouvez visiter notre site internet <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr/> ou contacter l'école au 02 99 47 98 16 (le lundi) ou par mail : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh



Belle année scolaire à tous !

Marie Baux, Chef d'établissement

Nouvelle Saison de Football : Une Énergie Jeune et un Encadrement Expérimenté

La nouvelle saison de football s'annonce prometteuse avec des effectifs jeunes en pleine progression et un encadrement de qualité. Cette année, le club met un point d'honneur à valoriser la formation de ses jeunes talents tout en bénéficiant de l'expérience de ses entraîneurs chevronnés.

Jeunes en Progression

Sous la supervision de Florian Gicquel, qui consacre 35 heures par semaine à leur développement, et Rémy Liard, avec ses 20 heures hebdomadaires, les jeunes joueurs du club bénéficient d'un encadrement de haut niveau.

Agathe Bautreis en service civique et également joueuse de l'équipe féminine seniors, apporte également un soutien précieux, contribuant à la dynamique positive et à l'esprit d'équipe au sein des effectifs jeunes.

Leur dévouement et leur passion promettent une saison riche en apprentissages et en progrès.

Une Structure Solide pour les Seniors

Le club aligne trois équipes seniors masculines et une équipe senior féminine cette saison, chacune bénéficiant d'un encadrement spécifique pour optimiser ses performances.

1. Équipe 1 - Régional 3 :

- Entraîneur Général et Coach de l'Équipe 1 : *Philippe CORGNE*
- Entraîneur Adjoint : *Dimitri BOISRAME*

Sous la houlette de Philippe CORGNE, l'équipe 1 vise une place de choix dans le championnat Régional 3. Son expertise et sa vision stratégique, soutenues par l'assistance de Dimitri BOISRAME, apportent une solide base pour aborder cette saison avec ambition.

2. Équipe 2 - District 2 :

- Coach : *Dimitri BOISRAME*

Dimitri BOISRAME prend en charge l'équipe 2 en District 2. Avec un style de coaching centré sur la cohésion et la rigueur tactique, il entend mener ses joueurs vers les sommets du classement.

3. Équipe 3 - District 4 :

- Coach : *Benjamin FEURPRIER*

L'équipe 3, évoluant en D4, bénéficie également d'un suivi attentif pour permettre à chaque joueur de s'épanouir et de se perfectionner tout au long de la saison.





Jouer ensemble, vivre ensemble, grandir ensemble



4. équipe féminine

Entraîneur : Florian GICQUEL

Coachs : Lucas THOMAS et Théo LEROUX

Sous la direction de Florian Gicquel, l'équipe féminine seniors s'apprête à entamer sa deuxième saison. Florian déjà impliqué dans la formation des jeunes, apporte son expertise et son enthousiasme pour guider les joueuses vers le succès. Aux côtés de Florian, Lucas Thomas et Théo Leroux en tant que coachs, apportent leur soutien et leur énergie pour favoriser la cohésion et la performance de l'équipe.

Un Club en Pleine Dynamique

Avec une structure de formation solide pour les jeunes et une organisation bien rodée pour les équipes seniors, le club est prêt à relever les défis de cette nouvelle saison. Les efforts conjoints de l'encadrement et des joueurs promettent une année de football passionnante, avec de belles performances et des moments inoubliables à partager.

Tous les acteurs du club, des entraîneurs aux joueurs, sont unis par une même passion et une volonté commune de se surpasser. Cette nouvelle saison s'annonce riche en émotions et en succès, et nous invitons tous les supporters à venir encourager leurs équipes favorites sur le terrain.



CLUB SAINT ROCH



Le CLUB SAINT ROCH fête cette année le cinquantième anniversaire de sa création.

C'est aussi au tour du club d'organiser le repas annuel du secteur le jeudi 24 octobre : les clubs de Bais, Drouges, La Guerche-de-Bretagne, Moulins, Rannée et Visseiche.

Cette année encore, et pour des raisons d'affluence, la manifestation se tiendra à Bais, salle Unisson , à partir de 12h00. La restauration est assurée par la société Sauvage de Laval et l'animation par Patrice Bellay.

Il est encore possible (mais faites vite !) de vous inscrire auprès de Jean Paul Marquet, notre président. La participation des adhérents du club est fixée à 25,00 €/p.

L'après-midi, les danseurs auront tout loisir de "s'éclater" et les "beloteux" et autres joueurs pourront s'affronter dans des salles contigües.

Venez nombreux représenter la commune et son club.



Rennes, le 23 OCT. 1974

Le présent registre contenant cinquante-trois... feuillets a été coté et paraphé par NOUS
 PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE, en application des dispositions du décret du 18 Août 1901

Le Préfet,
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Chef de Bureau,

Nobré



TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis plusieurs années, le syndicat s'engage pour une gestion plus vertueuse de la collecte des déchets de ses habitants : tri de tous les emballages, tri des déchets alimentaires, collecte une semaine sur deux...

Ces évolutions demandent **l'investissement** de moyens supplémentaires pour développer des **projets futurs**, en ayant cette perspective d'améliorer la collecte et de rendre le traitement durable et performant. Dans cette dynamique, de nouveaux projets et nouvelles obligations nécessitent de revoir à la hausse la TEOM'i.

Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs :

- Une forte augmentation de la TGAP en 2024 (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui impacte directement le syndicat et le coût de traitement des déchets.
- Une nécessité de soutenir financièrement les nouvelles obligations des deux dernières années (tri de tous les emballages et des déchets alimentaires), en créant de nouvelles filières de tri.
- Un besoin d'investissement dans le Centre de Valorisation Energétique à Vitré, plus performant et permettant une gestion plus durable du traitement des déchets à long terme, en évitant ainsi l'enfouissement (projet porté par le syndicat de traitement S3T'ec).

Le service rendu par le SMICTOM Sud-Est 35 comprend la collecte, mais aussi la gestion des déchèteries, la gestion des bacs et des bornes de collecte, etc. Toutes ces missions ainsi que le traitement des déchets (géré par S3T'ec) représentent un coût croissant pour la collectivité. La TEOMi permet de financer ces services.

Pendant plusieurs années, le syndicat a anticipé les investissements à réaliser conformément aux évolutions réglementaires (Loi AGEC et Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte) et à la hiérarchisation des modes de traitement des déchets (mise en place de filières alternatives en déchèteries, simplification des consignes de tri) en réalisant toutes les économies compatibles avec le maintien d'un service de collecte des déchets de qualité (en déployant par exemple les bornes de collecte). Face à la situation actuelle, pour garantir le cadre de vie des habitants et la qualité du service public, une hausse des tarifs est nécessaire.

L'évolution tarifaire prendra effet cette année. Elle apparaîtra sur la feuille d'imposition envoyée au mois de septembre 2024 à tous les foyers. Pour 4 foyers sur 5, la hausse est comprise entre 5 et 22€, en fonction de l'usage du service. La part variable, c'est-à-dire le coût de la levée (en porte-à-porte) ou de l'ouverture (en apport volontaire), augmente de moins de 30 centimes pour une ouverture ou un bac de 80 litres.

La hausse est modérée grâce aux efforts déjà menés par les habitants. Les gestes réalisés par les habitants et les actions engagées par le SMICTOM au fil des années ont aussi permis de limiter la hausse de la tarification en 2024.

Néanmoins le **coût de gestion** des déchets de la **poubelle grise**, reste d'ailleurs le plus coûteux pour le syndicat. Parmi vos déchets, les ordures ménagères résiduelles (OMR, celles qui ne vont pas avec les recyclables ou dans un composteur). Le fait de trier correctement permet donc au contraire de baisser la quantité d'OMR produite et donc de limiter la hausse du coût du service.

Arrêter de trier, c'est s'exposer directement à une hausse du coût du service en l'utilisant davantage : plus de levée ou d'ouverture, ça coûte plus cher! De même pour les déchèteries, les bennes enfouissement représentent un coût plus important que les autres filières disponibles.

Le P'tit Casino



Notre dernier commerce va ré-ouvrir ses portes le vendredi 11 octobre 2024 à 18h30.

Pour fêter ensemble cet événement, la Municipalité vous offre un verre de l'amitié entre 18h30 et 20h00, le jour de l'ouverture.

La nouvelle gérante Madame Laëtitia DAVID vous proposera ensuite des planches-apéro si vous souhaitez continuer la soirée en sa compagnie.

De plus, les heures d'ouverture sont :

- Le lundi, mardi et mercredi de 9h00 à 16h00
- Le jeudi de 9h00 à 20h00
- Le vendredi de 9h00 à 23h00
- Le samedi et dimanche de 9h00 à 13h00



Des soirées à thème seront proposées régulièrement. Cela pourra plaire aux plus grands nombres d'entre vous.

Vous aurez également la possibilité de commander du pain et des viennoiseries (pour ces dernières le week-end seulement), des plats à emporter en semaine et ultérieurement des poulets rôtis (le dimanche uniquement).



Le P'tit Casino fera également dépôt de colis via Mondial Relay.

Enfin, la Municipalité souhaite à Madame Laëtitia DAVID une franche et longue réussite.



PS : L'intérieur du rez-de-chaussée a fait peau neuve, il ne tient qu'à vous d'aller découvrir ce que nos bénévoles ont réalisé. On vous offre un petit aperçu à gauche.

Réponse au Corbeau

Tous les ans et depuis 10 ans, la commission de contrôle des listes électorales se réunit, afin de mettre à jour la liste électorale, notamment pour la transmettre au Tribunal Judiciaire de Rennes qui procède au tirage au sort des Jury d'Assises.

Cette révision a pour but de valider l'inscription des nouveaux habitants propriétaires ou locataires, et jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans. Entre 2023 et 2024, nous avons recensé 17 nouvelles inscriptions sur les listes électorales.

Il en va de même pour les radiations, la commission vérifie si les personnes décédées sont radiées, et font le tour de toutes les personnes n'habitant plus sur la commune depuis un certain temps. Qu'ils soient locataires ou propriétaires, ces derniers ne pouvant justifier d'une imposition foncière ou de cotisation foncière sur l'entreprise (ex taxe professionnelle). En 2024, la commission de contrôle des listes électorales a radié 10 personnes n'habitant plus sur le territoire. Ces dernières peuvent également si elles le souhaitent et si elles justifient d'une attache communale, se réinscrire sur les listes électorales de la commune.

Si nous écoutons le Choucas, la commune de Chelun aurait 300 habitants et 600 votants.

La liste de révision de la commission de contrôle des listes électorales est affichée chaque année au tableau d'affichage dédié à cet effet, à l'accueil de la mairie.

La constitution de la commission de contrôle des listes électorales est réalisée en trois étapes pour les trois membres.



- La Première étape est votée en conseil municipal, tous les trois ans, et en général c'est le membre le plus jeune des conseillers municipaux qui doit être nommé, sauf s'il refuse. Fabien Meneust a été nommé donc par le conseil municipal à l'unanimité.
- La deuxième étape est réalisée par le Tribunal Judiciaire de Rennes. Suite à la démission de la commission de contrôle des listes électorales de Monsieur Valéry Halopeau en août 2021, le Tribunal a désigné par Ordonnance Madame Patricia Sorieux, le 15 décembre 2021. Ce n'est donc pas le maire et son conseil qui a désigné Madame Sorieux. Sans cette démission, il n'y aurait pas eu de nomination par le Tribunal Judiciaire.
- La troisième étape est réalisée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, qui à son tour a nommé Armelle Meneust, en tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales.

Concernant notre dernier commerce, que nous avons ré-ouvert, il y a 10 ans, étant fermé depuis quelques années, nous avons échangé lors du conseil municipal en date du 29 juin 2024, sur le devenir de notre gérante, pour laquelle nous avons fait valoir les clauses résolutoires du bail commercial, pour deux raisons principales et afin de ne plus être associé à ces faits en tant que Maire et pour l'image de ma commune.

- La première raison est que la Direction Départementale de la Protection des Populations, le Service Sécurité et Qualité Sanitaires de l'alimentation a décidé en mai 2023, une fermeture administrative de l'établissement, en raison d'un manque d'hygiène. Le P'tit Casino a pu ré-ouvrir le 28 juin 2023, grâce à l'aide de bénévoles, qui ont permis de remettre en état la cuisine. Cependant, l'établissement n'était pas entretenu, notamment la cuisine, qui doit permettre d'éviter des intoxications alimentaires.

- La seconde raison, depuis des mois, des fournisseurs ne sont plus payés et reviennent vers moi, régulièrement pour savoir quand ils seront payés par la gérante. Si vous souhaitez connaître le nom des fournisseurs, n'hésitez pas à me contacter.

A ce titre, Madame Rossard doit à la commune de Chelun 1 649.41 euros.

De plus, notre Choucas évoque les prochaines élections municipales, peut-être sera-t-il en lice pour devenir Maire. Mais ce serait désolant d'avoir un Maire qui soit un Choucas anonyme. Il est préférable d'assumer ses propos, qu'ils soient vrais ou faux. En ce sens, personne ne s'est déplacé en mairie pour vérifier les propos tenus dans cette lettre anonyme.

Le Choucas se permet également de commenter ma vie Privée. Pour cette dernière, j'ai la chance de discuter avec beaucoup de personnes et d'amis fidèles, car voyez-vous j'ai deux principes qui m'ont toujours guidé :

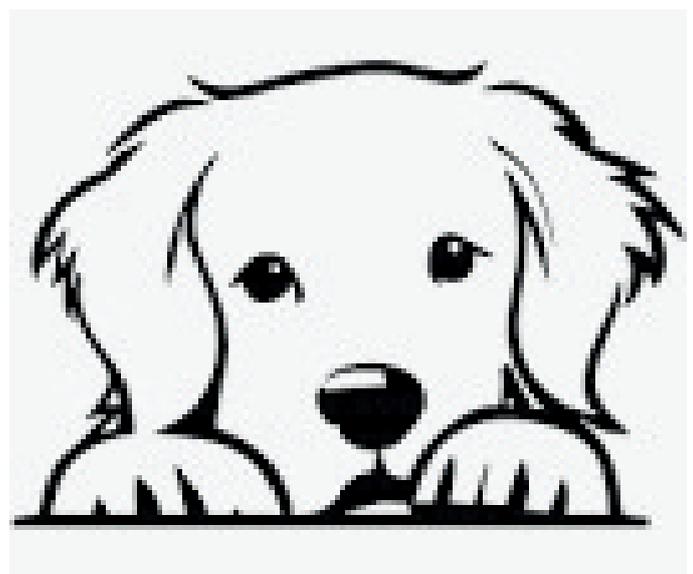
- Le 1^{er} est « Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es »
- Le 2nd est « Qui se ressemble, s'assemble »

Quand vous appliquez ces principes, il est beaucoup plus facile de tracer sa trajectoire.

Enfin, je vais vous faire une confidence. J'ai 58 ans et la seule chose qui me préoccupe désormais, c'est de préserver ma santé. Et je souhaite à vous tous la santé, ainsi qu'au Choucas. Tout le reste est de la littérature.

Christian Sorieux,
Maire de Chelun

Coloriages



État Civil

Les mariages



Le samedi 3 août 2024, la municipalité a célébré le mariage de Madame Flora BRUNEAU et de Monsieur Maxime BRASSIER.

Les deuils



Madame Arlette BESSEICHE, née à Chelun le 16 juin 1950 et vivant à Saint-Jacques de la Landes, est décédée le 9 septembre 2024 à RENNES. Elle a été inhumée dans le cimetière de notre commune, le 13 septembre dernier.

Informations diverses



Passage de la balayeuse, le **jeudi 24 octobre 2024** .

Veillez à stationner vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse.

La cérémonie de la Toussaint (en l'absence du prêtre) se déroulera le 1^{er} novembre à 10h30 en l'église de Chelun.

Le secrétariat de la mairie de CHELUN sera fermé le jeudi 17 octobre, le mardi 22 octobre, le jeudi 24 octobre et le jeudi 31 octobre.



Des travaux auront lieu à la Terrinière du 7 octobre au 6 décembre 2024. Une déviation sera mise en place. Vous pouvez la consulter sur notre site internet : <https://www.mairie-chelun.fr/arretes-municipaux>

Avis de constat d'abandon d'une concession

Le 13 septembre 2022, un procès-verbal a été rédigé, afin de mettre en évidence les concessions funéraires non entretenues, voire abandonnées.

Si vous êtes un descendant d'un propriétaire d'une des concessions signalées dans le PV, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

L'objectif étant que les concessions soient entretenues, afin d'éviter toute détérioration sur les sépultures voisines.

A compter du 14 septembre 2025, un nouveau procès-verbal sera établi, afin de constater les concessions entretenues, les descendants des propriétaires qui se seront manifestés, et les concessions qui ne sont pas entretenues. Dans ce dernier cas, les concessions pourront être reprises par le domaine public.

Vous pouvez consulter le PV sur notre site :

<https://www.mairie-chelun.fr/actualites/avis-de-constat-dabandon-dune-concession>

